

Pension alimentaire enfant adulte

Par stevia, le 23/07/2013 à 12:24

Bonjour,

Mon enfant il a actuellement 30 ans mais pendant son enfance il n'a reçu la pension alimentaire de son père que pendant 7 ans. Malgré la relance, par l'intérmediare de la CAF, la pension alimentaire n'a pas été versée. Son père se trouve en Roumanie et il est solvable. Maintenant que la Roumanie est entrée dans l'Europe, est-ce que mon fils peut demander le montant des pensions non versées ? A-t-il une chance ? Je vous remercie